



## Organisme garant ou une autre solution

Par **vincent**, le **07/12/2015** à **17:38**

Bonsoir,

Ma question est simple. Existe t-il des organismes qui se portent garants pour les locataires qui n'en non pas?

Sinon pour une colocation à quatre avec un loyer de 1100e, donc 275e chacun. J ai un salaire de 1000e ais-je besoin d'un garant dans ces conditions? Ou bien auriez-vous une autre solution?

Merci à tous.

Par **morobar**, le **07/12/2015** à **18:05**

Bonjour,

Oui

\* Loca-pass

\* n'importe quelle banque.

C'est le bailleur qui exige une caution, même si vous êtes milliardaire.

Pas de caution, alors pas de bail.